

Autriche : veille COVID-19

Situation épidémiologique et restrictions

Epidémiologie au : 23 mars 2020, 15h00

	Dépistages réalisés	Cas confirmés	Décès
20/03	15 613	2 388	6
23/03	23 429	3 924	21

Après une première semaine de restrictions de circulation, la population autrichienne semble bien accepter les mesures adoptées par le gouvernement. Selon le ministre de l'Intérieur, les 7 premiers jours de confinement n'ont généré que 2893 verbalisations de la part des forces de l'ordre. La police viennoise fait appel à des drones dans le cadre de la gestion de la circulation.

Mesures sanitaires: Le gouvernement alloue 22 millions d'euros supplémentaires à la recherche dans la lutte contre le coronavirus. Cette somme servira principalement à financer des études cliniques pour tester les médicaments et les principes actifs contre le Covid-19 et des projets de recherche pour garder les hôpitaux exempts de germes.

1 400 personnels de service civil se sont portés volontaires. Ils seront affectés aux installations sanitaires avec l'aide de la Croix-Rouge.

Le déploiement du personnel médical et infirmier est rendu plus flexible. Par exemple, il sera possible de faire appel à des médecins retraités, étrangers ou généralistes pour lutter contre la crise, même s'ils ne remplissent pas toutes les conditions pour exercer leur profession. Les personnes ayant obtenu un diplôme en sciences naturelles ou en médecine vétérinaire pourront être appelées à effectuer des tests de laboratoire requis en cas de pandémie. Les tests en laboratoire pourront également être effectués (20 équipés actuellement).

Négociations avec les pays voisins (SK, RO) pour la mise en place de couloirs prioritaires (« Pflegekorridore ») pour passer les frontières pour le personnel de soin – assortis de contrôles pour s'assurer que la personne n'est pas contaminée ou à risque- même si une partie du personnel est resté en Autriche.

Le géant du meuble suédois, Ikea, a fait un don de 50 000 masques chirurgicaux aux Länder de Vienne et de Salzbourg.

Europe

Face à la crise, le ministre des Finances a déclaré ne pas s'interdire de penser aux eurobonds ni aux nationalisations qui ne sont pour le moment pas à l'ordre du jour.

Macro-économie et secteur financier

Le ministre des Finances Gernot Blümel (ÖVP) a indiqué samedi que des économies devront être faites après la crise et la réduction de la dette devra être étalée sur 10 ans. Il a laissé ouverte la question de savoir si la garantie d'emploi exigée par l'opposition serait une condition pour l'aide aux entreprises. Les critères d'attribution des fonds sont actuellement en cours d'élaboration.

Prévisions : les économistes des banques (RBI) ou IHS prédisent une récession entre -1% et -4% cette année, selon la durée des mesures de restriction (contre -4% en 2009), avec un plongeon de 7 % environ au T2 (RBI) compte tenu de la part du tourisme dans le PIB (interruption prématurée de la saison de ski). La profondeur de la crise dépendra de la durée mais aussi de la rapidité/ efficacité du décaissement des aides.

La Bourse de Vienne, dans un communiqué signé par les principales entreprises cotées, a appelé jeudi dernier les investisseurs à ne pas désertier le marché des actions, se montrant confiante dans les mesures prises par le gouvernement et la capacité de rebond de l'économie autrichienne après la crise. L'indice ATX a perdu 50% de sa valeur de début d'année.

Aspects sociaux- travail

23 mars : 115 600 chômeurs de plus inscrits au Pôle Emploi autrichien AMS depuis le 15 mars (contre 400 000 fin février).

Chômage partiel et congés : Les nouvelles modalités du chômage partiel et du fonds de solidarité pour les micro-entrepreneurs ont été adoptées par le parlement. Le dispositif est également ouvert aux travailleurs temporaires et apprentis (18 000 entreprises se sont manifestées à la date du 20 mars; en 2009, 500 entreprises avaient eu recours au chômage partiel pour un cout de 129M€). **Le paquet rend obligatoire l'utilisation des congés et comptes épargne temps:** en cas d'impossibilité de travailler, au plus deux semaines de congés seront décomptés sur les droits de l'année en cours et au maximum 8 semaines en comptant les reports de congés n-1 et n-2 sur décision de l'employeur.

Famille : Le règlement sur le temps de garde spécial avec subventions salariales est étendu à la garde d'enfants jusqu'à 14 ans et aux personnes handicapées

Soutien à l'Economie

Le plan d'urgence de 38md€ a été adopté vendredi au Parlement. Il recouvre :

- Le fonds de crise de 4 md€ annoncé le 15 mars (géré par la WKO)
- 9 Mds de garanties des crédits bancaires ou de trésorerie

- 10 md€ de reports d'impôts et charges
- 15 mds€ d'aide d'urgence pour les branches les plus affectées

Impôts : Toutes les aides versées par l'Etat dans le cadre du plan de crise seront exemptées d'impôts , les paiements d'impôts et redevances sont suspendues jusqu'au 30 septembre. Les dépenses réalisées avec ces fonds seront déductibles du bénéfice imposable. La hausse de la taxe sur le tabac, sera suspendue jusqu'au 30 septembre

Veille sectorielle/Entreprises

Commerce

Suspension des services postaux vers l'Italie et retards pour le reste. Les services de courriers express se poursuivent. La chaîne de librairies Thalia annonce également le recours au chômage partiel pour ses salariés (hors activités on line).

Transports : réduction de la fréquence à Vienne des transports publics (tram, bus, métro) suite à baisse de 80% de la fréquentation. La régie autonome de Vienne adopte à compter de ce jour le régime de trafic week-end.

Ferroviaire : L'opérateur historique ÖBB renonce jusqu'à nouvel ordre au recours à des agents de bord : la seule option pour acheter les billets est par Internet ; les voyageurs sans billet ne seront pas menacés d'une amende.

Aérien : AUA (groupe Lufthansa) annonce que les vols réguliers seront interrompus jusqu'au 19 avril. Les quelque 7 000 employés sont tous en chômage partiel jusqu'au 19 avril.

BTP : mise à l'arrêt des chantiers de Strabag; demande de mise en chômage partiel des salariés pour 3 mois (11 000 salariés au max concernés). Les partenaires sociaux se concertent actuellement pour trouver des solutions permettant de garantir la distance interpersonnelle et la poursuite des chantiers. Sur les 94 000 salariés du BTP, environ 45 000 poursuivent actuellement leurs activités.